

## Reconstruction du cimetière (1860-1865) de l'église (1868) et du presbytère (1875) de La Bauche



La commune effectue le constat suivant au 25 mai 1860 : *« attendu que la création du cimetière projeté est d'une urgence incontestable puisque l'on ne peut plus maintenant pratiquer des fosses dans l'ancien cimetière sans être exposés à exhumer des lambeaux de cadavres non encore consumés ».*

L'ancien cimetière se situait autour de l'ancienne église vu les remarques faites par le syndic le 28 octobre 1858 : *« considérant que le cimetière actuel est trop petit que d'ailleurs il entoure l'église exposée à être tous les jours profanés... ».*

Vu ces constats, la commune engage une recherche pour construire un nouveau cimetière, elle trouve un terrain au nord de l'église appartenant à Monsieur Claude Baudet. Le Conseil Provincial de la Santé de Chambéry assisté par le Docteur Pousard vient le 5 mai 1860 pour visiter le terrain. Ils approuvent le nouvel emplacement du cimetière vu sa situation, son exposition, la nature et la qualité du sol sa surface et sa distance de tout groupe d'habitation. La mairie achète le terrain le 12 juin 1860. Elle prend l'architecte Permezel et l'entrepreneur Fridon de Saint Franc, le coût des travaux s'élève à 701 francs. Les travaux débutent le 29 novembre 1860. Les travaux concernent la construction d'une clôture entourant le nouveau cimetière. Seulement, les matériaux qui devaient être transportés par la commune tardent à venir sur le chantier. Monsieur Fridon prend du retard sur le cahier des charges entraînant des indemnités qu'il doit à la Mairie. Celui-ci refusant de payer, décide de porter l'affaire devant le Préfet pour rendre justice. Il obtiendra gain de cause. Par contre, les travaux prennent beaucoup de retard et seront terminés le 9 février 1865. en 1927, la commune engage

la remise en état des murs de clôture et construction d'un petit hangar destiné à abriter le brancard mortuaire ainsi que les outils du fossoyeur. Le 7 mai 1960, le curé de la paroisse de La Bauche, Monsieur Ferdinand Rostaing, décède dans le plus grand dénuement. *« Il n'a comme famille qu'une sœur très âgée, économiquement faible »*. Vu les services rendus à la population et en signe de reconnaissance, la commune décide de payer le cercueil et d'offrir une gerbe pour l'enterrement. Avant la construction de la nouvelle église, des travaux de restauration ont eu lieu en 1817. En 1823, le syndic désire faire couler une nouvelle cloche à l'occasion de la venue du Sieur Meunier, fondeur, aux Echelles. Le syndic doit descendre l'ancienne cloche qui pèse 88 livres, fournir le bois et le charbon pour le chauffage et amener cette cloche aux Echelles pour y être refondue. La nouvelle cloche pèse 275 livres mais *« Cet excédent de poids se rencontre très avantageux à la commune en ce que la cloche est plus sonore, et peut-être entendue de tous »*. Celle-ci sera refondue le 28 août 1853 par l'intervention du syndic qui prend contact avec Claude Paccard d'Annecy pour passer une convention de fondre l'ancienne cloche dans *« les règles de l'art »* et de faire une cloche neuve de 200 kg pour le prix de 68 livres. L'église et la cure seront réparées le 11 janvier 1849 par le syndic. Pour cela, il ordonne la coupe exceptionnelle de bois et convoque l'architecte Millioz qui estime les travaux à 2058 livres. Le constat est le suivant : *« la toiture de la nef de l'église est entièrement vermoulue et menace, ruine attendu, que la route qui y est adhérente est dans le plus mauvais état et qu'elle réclame une prompt réfection aussi bien que la tribune de l'église dont tous les bois sont pourris. »*

En 1868, le maire engage des discussions avec l'archevêché qui met à disposition l'architecte diocésain Monsieur Revel. En 1868, la commune fait le constat suivant : *« la dimension de l'actuelle église est insuffisante pour les besoins du culte et qu'elle est en état de détérioration qui exige impérieusement sa reconstruction. Nous avons un rapport de Monsieur Revel daté du 24 octobre 1868, nous laissant une idée de l'ancienne église : « L'église actuelle se composait primitivement de la partie de la nef qui va de la façade à l'entrée du chœur et n'était probablement qu'une chapelle rurale. Cette partie date de l'époque du moyen-âge. Il y a 35 ans, on ajouta à cette nef un chœur et une abside, deux chapelles latérales, une sacristie et un clocher. L'ancienne nef était surmontée d'un plafond placé à 5 mètres au-dessus du sol, et fixé aux entrants du comble... la surface de cette église n'est actuellement que de 171 m<sup>2</sup>... une petite sacristie et un clocher situés sur le flanc méridional en prolongement de la chapelle de droite... Cet édifice est construite en maçonnerie et couvet en ardoise »*. L'architecte Revel, propose de démolir l'actuelle église sauf le clocher et de reconstruire une église neuve sur le même emplacement, en occupant une partie de l'ancien cimetière et de l'ancienne Maison d'écoles de filles. Les travaux commencent en février 1869, on détruit d'abord l'ancienne école des filles pour utiliser les matériaux afin de construire un hangar pour le culte durant les travaux.

L'entrepreneur doit descendre et remettre la cloche, la croix du clocher et son beffroi. On fait venir le sable de la carrière Martin à Saint Pierre de Genebroz, la chaux de Lépin, les ardoises de Villardgondrau. Le comte Crotti di Catigliole souscrit une aide de 15 000 francs pour cette construction. Le reste est pris en charge par la commune (3256 frs) et la paroisse. En 1870, *« la belle lampe du chœur de l'église »* et un don de Mademoiselle Catherine Loridon, *« bienfaitrice de la paroisse »*. Les travaux sont achevés en 1875. le 11 mai 1879, Monsieur le Maire écrit les mots suivants : *« Considérant que pour forcer les hommes qui vont au fond de l'église à passer dans l'avant chœur, Monsieur le curé nouvellement venu dans la paroisse a interdit l'entrée de l'église par les grandes portes qui restent fermés en permanence et retiré aux hommes qui occupent cette partie de l'église depuis plus d'un siècle »*. Pour obliger le prêtre à rouvrir cette porte lors des messes, le conseil municipal

décide de suspendre la subvention de 100 Frs faites à la fabrique tant que les grandes portes de l'église restent fermées et que l'on ne mette pas des chaises à l'arrière de l'église pour que les hommes puissent s'asseoir.

En mars 1897, pour favoriser « *le séjour des étrangers aux eaux de La Bauche* », la commune décide la construction d'une tribune dans l'église paroissiale, en bois sapin par le menuisier des Echelles, Monsieur Pollet. Cette construction est aidée financièrement par le legs de Monsieur Jacques Chevron de 1891. La même année, d'importants travaux sont à effectuer à l'église (mise en état des garnitures en fer blanc pour faîtage, gorges et arêtières, couverture neuve en ardoises de Cevins, démolition de l'ancien plancher et construction du dallage neuf, démolition de l'ancien dallage du clocher, dépose de deux bénitiers dans la maçonnerie, réfection des vitraux en verre blanc, passage en dalle de pierre de taille au milieu de la nef venant des carrières de Saint Jean de couz...)

Pour financer cette restauration, la commune fait une coupe de bois pour 3000 Frs, les Pères Chartreux aident pour 2000 Frs, un legs de 1000 Frs par Monsieur Jacques Chevron et la commune met 4500 Frs. Le programme de rénovation se développe en 1929 avec la refonte de la cloche en raison de son mauvais état puis en 1931 c'est la réfection d'enduits extérieurs de l'église et de la toiture, ainsi que le remplacement des vitraux.

En 1932, le mauvais état du bâtiment (église) risque de causer des accidents. La mairie engage des travaux de démolition de la toiture pour une couverture en ardoises d'Angers, remplacement des arêtières en zinc. L'église est dans un état d'abandon, il apparaît nécessaire d'y effectuer des travaux de restauration. A côté de l'église se trouve l'ancien presbytère. Celui-ci subira de nombreux aménagements. En juin 1827, le syndic engage des travaux au presbytère accompagné par le géomètre Monsieur Chappelle. Il nous dresse le constat suivant : *« le toit existant est sur le point de tomber en ruines, et lorsqu'il pleut, il y a des gouttières au grand nombre qui détériorent beaucoup d'intérieur... »* En juillet 1841, un rapport alarmant sur la cave impose au syndic de changer l'escalier de bois en pierre et de changer la porte d'entrée. Voici un extrait de ce rapport : *« une cave dont la porte et l'escalier pour y arriver causent annuellement des dépenses assez grandes et présentent toujours beaucoup d'inconfort pour descendre et entrer les tonneaux... »*.

Le 14 septembre 1843, des travaux permettent d'aménager un petit hangar adossé à la cure pour que le curé puisse ranger son bois et ses affaires. Le président, Jean Guillot-Gognet nous livre ses remarques : *« sur la présentation de Monsieur le Recteur de cette commune, et les inconforts qu'il éprouve en ce qu'il n'a pas un endroit pour retirer son bois à brûler et d'autres objets qu'il ne peut placer décemment dans son presbytère »*.

Le 21 mai 1874, Monseigneur l'Archevêque de Chambéry est passé pour le jour de la confirmation et a rappelé à l'autorité locale de l'obligation de séparer la cure qui se trouve dans un état déplorable. Un an plus tard, Monsieur le Maire, Billon-Grand Claude, décide la restauration du presbytère. Le rapport de l'architecte Démasié (Chambéry) ne séduit pas le Conseil municipal qui le juge trop cher. La commune fait appel à l'architecte Revel et à l'entrepreneur Dotto (Les Echelles).

On recueille des informations sur les anciens du village : *« les vieillards de La Bauche n'ont pas souvenir d'avoir vu la commune faire une dépense quelconque en faveur du presbytère, les frais de réparation faites en 1819 ayant été couverts par la générosité de Mademoiselle Perrin »*. En effet, on retrouve dans les archives du 28 mai 1819, des frais

d'aménagements dans le presbytère tel qu'un salon est construit à la place du bûcher derrière la cuisine, ouverture d'une fenêtre côté nord, une porte d'entrée dans le salon, une porte entre le salon et la chambre à coucher, une cheminée au milieu du salon, une fenêtre dans la chambre à coucher et dans la cuisine, de nouvelles latrines.

Le 16 mai 1875, le maire souhaite faire une coupe extraordinaire de 300 plantes sapin pour couvrir une partie des frais de la réparation de la cure. Le montant pourrait rapporter 2709 Frs. Mais les services des forêts refusent car les bois sont trop jeunes, ils ne sont pas encore arrivés à maturités.

L'architecte Revel nous présente son rapport : « *La commune de La Bauche possède un presbytère, bien situé, à côté de l'église reconstruite, il y a 7 ans. Mais l'état de ce presbytère est fort mauvais, et si les finances de la commune l'avaient permis il aurait été réparé, lors de la reconstruction de l'église* ». En effet, dès le 20 février 1870, le conseil de Fabrique chargeait l'architecte diocésain de dresser un projet de restauration de la cure. Le 6 mai 1877, le conseil municipal approuve le projet de restauration de ce presbytère pour un montant de 9600 Francs.

Cette somme est répartie de la façon suivante : 5000 Frs par les révérends pères chartreux, 1200 Frs vente d'un pré, 200 Frs valeur de bois, 3200 Frs impôt de la commune. Le projet comprend : « *Création de deux escaliers de cave, dont l'un plus petit donnerait accès de l'intérieur pour le service ordinaire et l'autre de l'extérieur pour l'entrée des pièces de vins ; installation d'un escalier intérieur pour desservir les différents étages, agrandissement des baies, modification de la distribution intérieure, réfection de la couverture du comble, réfection de tous les planchéiages, dallages, plafonds et fermetures* ».

La réception des travaux à lieu le 23 décembre 1879 par l'architecte Revel Joseph. En octobre 1913, la commune engage des travaux de réfection de la toiture de la cure pour 2320 Francs avec la démolition de la toiture actuelle et la couverture neuve en ardoises de Saint-Julien de Maurienne, la mise en place de chéneaux galvanisés et la réfection des cheminées.

Dix ans plus tard, la commune engage des travaux à la cure comme la création d'une murette au grenier, des canalisations extérieures, une cloison entre le salon et le vestibule crépi, peinture, planchers, porte, volet, etc. En 1927, la commune installe l'assainissement du bâtiment de la cure.

Puis en 1931, le maire reconstruit le mur de soutènement du jardin. En 1947, la commune fait refaire les cheminées de la cure. Depuis 1998, en l'absence de curé, la bâtiment a été transformé en deux appartements locatifs.